

**DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU NOTAIRE:**  
**(Liste non-exhaustive)**

**LORS D'UN REFINANCEMENT**

le notaire a besoin de:

- Deux pièces d'identité valide, dont au moins une avec photo (ex: Permis de conduire, Carte d'assurance maladie, Carte d'assurance sociale, Passeport, Certificat de naissance, etc...);
- Les coordonnées complètes de toutes les parties;
- *Si vous êtes marié(es)* avec un contrat de mariage: Contrat de mariage;
- *Si vous êtes divorcé(es)*: Jugement de divorce et Certificat de divorce;
- *Si vous êtes en instance de divorce*: numéro de dossier de la Cour;
- Si vous agissez pour une personne morale: la résolution de la Société;
- ANCIENS TITRES, soit tous les actes de vente qui sont en votre possession;
- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES actuels, même si vous avez fini de les rembourser (à moins que vous ayez fait faire la quittance par un Notaire lors de votre dernier paiement);
- CERTIFICAT DE LOCALISATION de date récente et qui représente l'état actuel des lieux;
- RELEVÉS DE TAXES SCOLAIRES ET MUNICIPALES (et preuve de paiement si vous les avez);
- INSTRUCTIONS HYPOTHÉCAIRES de votre institution financière (envoyé par l'institution financière, il vous suffit de donner le nom de votre Notaire);
- PREUVE D'ASSURANCE HABITATION (le Notaire vous donnera toutes les informations requises en temps opportun, mais vous devez commencer à les magasiner);

+ *S'IL S'AGIT D'UN CONDO:*

- DÉCLARATION DE COPROPRIÉTÉ;
- COORDONNÉES complètes du syndicat de copropriété et de la personne ressource;